

ARRETE N°2024-006

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des adjoints techniques territoriaux
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Vu le code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu l'arrêté n° 2021-016 en date du 18 mai 2021 portant sur les lignes directrices de gestion à compter du 1^{er} janvier 2021,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Type	Niveau	Observations
Mme CHAIX Annick	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	par ancienneté	2	

Promouvables :

Nombre de femmes : 1

Nombres d'hommes : 0

Total : 1

Promus :

Nombre de femmes : 1

Nombres d'hommes : 0

Total : 1

Article 2 : Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage (16 avenue Feugères CS 88010 34941 Nîmes – www.telerecours.fr)

Article 3 : Exécution

Le présent tableau sera transmis au centre de gestion de Vaucluse, qui en assurera la publicité, conformément aux dispositions de l'article L 522.26 du code général de la Fonction Publique.

Fait à PEYPIN D'AIGUES

Le 19/01/2024

Le Maire

Karine MOURET



ARRETE N°2024-005

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des adjoints administratifs territoriaux
pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Vu le code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu l'arrêté n° 2021-016 en date du 18 mai 2021 portant sur les lignes directrices de gestion à compter du 1^{er} janvier 2021,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Type	Niveau	Observations
Mme CORBET Maryline	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	par ancienneté	1	

Promouvables :

Promus :

Nombre de femmes : 1

Nombre de femmes : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombres d'hommes : 0

Total : 1

Total : 1

Article 2 : Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage (16 avenue Feugères CS 88010 34941 Nîmes – www.telerecours.fr)

Article 3 : Exécution

Le présent tableau sera transmis au centre de gestion de Vaucluse, qui en assurera la publicité, conformément aux dispositions de l'article L 522.26 du code général de la Fonction Publique.

Fait à PEYPIN D'AIGUES

Le 19/01/2024

Le Maire

Karine MOURET



PROPOSITIONS D'AVANCEMENT DE GRADE

ANNEE DE TRAITEMENT 2024

Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi		
<i>adjoint administratif territorial principal de 2ème classe</i>	<i>adjoint administratif territorial principal de 1ère classe</i>					
Agents	Type	Niveau	Critères retenus	Date d'avancement		
Madame Maryline CORBET	par ancienneté	1		01/02/2024		
Grade	Potentiels	Potentiels Femmes	Potenitels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes
adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	1	0	1	1	0

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi		
<i>adjoint technique territorial principal de 2ème classe</i>	<i>adjoint technique territorial principal de 1ère classe</i>					
Agents	Type	Niveau	Critères retenus	Date d'avancement		
Madame Annick CHAIX	par ancienneté	2		03/09/2024		
Grade	Potentiels	Potentiels Femmes	Potenitels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes
adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	1	0	1	1	0

Fait à PEYPIN D'AIGUES, le 19 janvier 2024

Le Maire,
Karine MOURET

